



Mairie de La Tour

## **Demande d'autorisation de prise de vue cinéma, télévision, photo...**

Afin de réaliser des prises de vue ou un tournage sur le domaine public de la commune de La Tour, vous devez obtenir une autorisation municipale.

Cette autorisation est nécessaire si votre projet se déroule et/ou nécessite l'occupation de la voie publique (rues, places, chaussées, trottoirs...) ou des lieux municipaux (bâtiments, jardins, équipements sportifs...).

Pour l'église Saint Martin classée, une autorisation du diocèse<sup>1</sup> sera demandée.

Pour les prises de vues aériennes, la Préfecture<sup>2</sup> délivre l'autorisation nécessaire.

### **Le dossier est à adresser trois semaines minimum avant le début du tournage :**

Mairie de La Tour – Grand Place – 06420 LA TOUR – [secretariat@mairielatour.org](mailto:secretariat@mairielatour.org)

Il est recommandé de prendre contact au préalable avec le Maire ou son représentant (04.93.02.05.27)

### **Le dossier comprend :**

- La présente demande complétée et signée
- Le synopsis et les extraits de scénario concernant les lieux de tournage
- L'attestation d'assurance
- L'extrait Kbis (de moins de 3 mois), le certificat INSEE et le n°TVA Intracommunautaire
- Les demandes spécifiques éventuelles :
  - Autorisation du diocèse, de la préfecture pour les prises de vue avec un DRONE
  - Arrêtés de stationnement pour les véhicules techniques et la cantine (adresse précise, dates et horaires), arrêtés de circulation avec coupures temporaires le temps des prises (adresse précise, dates et horaires)
  - Arrêtés de circulation avec déviation (fournir un plan avec l'itinéraire de jeu et la déviation envisagée)
  - Mise à disposition de barrières (préciser le métrage, dates et lieux)
  - Alimentation électrique (adresse précise et puissance nécessaire)

La délivrance d'une autorisation est effectuée à titre gracieux. Cependant, des coûts sont à prévoir en fonction des besoins logistiques et du domaine d'occupation. Un huissier doit être pris en charge par la production pour constater l'état des lieux avant et après le tournage.

A réception de votre demande complète, les services municipaux étudient la faisabilité et communiquent un avis en établissant les devis et conventions nécessaires. En fonction de ces avis, Monsieur le Maire délivre une autorisation générale de prise de vue.

## RENSEIGNEMENTS

### **SOCIETE DE PRODUCTION :**

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Nom du directeur de la société :

### **DIRECTEUR DE PRODUCTION :**

Nom :

E-mail :

Téléphone :

### **REGISSEUR OU CONTACT :**

Nom :

E-mail :

Téléphone :

### **PROJET DE PRODUCTION :**

Titre :

Réalisateur :

Coproduction :

Distributeur :

Principaux interprètes :

**TYPE DE PRODUCTION :**

<input type="checkbox"/> Long métrage	<input type="checkbox"/> Court métrage	<input type="checkbox"/> Série télévisée	<input type="checkbox"/> Fiction télévisée
<input type="checkbox"/> Film d'école	<input type="checkbox"/> Documentaire	<input type="checkbox"/> Film publicitaire	<input type="checkbox"/> Photo
<input type="checkbox"/> Photo publicitaire	<input type="checkbox"/> Film institutionnel	<input type="checkbox"/> Web série	

Autre à préciser :

**EQUIPE TECHNIQUE :**

Nombre total :

Techniciens :

Figurants :

Comédiens :

Mannequins :

Hébergement prévu sur la commune ?  Oui  Non

Si oui, pour combien de personnes : \_\_\_\_\_ et nombre de nuitées :

Recrutement de techniciens locaux ?  Oui  Non

Si oui, nombre de techniciens locaux engagés :

**VEHICULES :**

Véhicule de jeu :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Nombre :
Véhicules techniques :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Nombre :

Besoins en stationnement :  Oui  Non**DESCRIPTION :**

<b>Véhicules Matériel</b>	Taille :	Poids :	Nombre :
<b>Loges :</b>	Taille :	Poids :	Nombre :

**Cantine** /surface :

Société :

Contact :

Téléphone :

**Barnum** /surface :

Société :

Contact :

Téléphone :

**Groupe électrogène** / nombre :**BUDGET PREVISIONNEL :**

**TOURNAGE**

Aire géographique en France :

Internationale :

**Tournage à LA TOUR :**

	Lieux	Actions	Dates	Horaires	Emplacement des véhicules	Besoins particuliers (circulation, stationnement, aménagement...)
1			Tournage : Journées techniques :			
2			Tournage : Journées techniques :			
3			Tournage : Journées techniques :			
4			Tournage : Journées techniques :			
			Tournage : Journées techniques :			

Commentaires :

J'atteste l'exactitude des informations fournies.

Fait à :

Le :

Signature :

1. *Diocèse de Nice :*

*Association Diocésaine - 23 av Sévigné, 06100 Nice - 04 92 07 80 30*

2. *Préfecture des Alpes Maritimes :*

*Direction de la Réglementation et des Libertés publiques – Bureau de la Police générale  
06286 Nice cedex 3 – Standard : 04 93 72 20 00*